

2

Quelles opportunités de financement et d'accompagnement pour les territoires franciliens

La mobilisation du FEDER en faveur de l'économie circulaire

Nina Le Duc - Chargée de mission économie circulaire et déchets

La SREC : 3 axes, 10 leviers, 8 engagements

AXE 1. Accompagner les territoires pour faciliter la transition vers l'économie circulaire

Levier 1 : Mobiliser les territoires franciliens pour une gestion économe des ressources

Levier 2 : Informer, impliquer les citoyens et changer les comportements

Levier 3 : Passer de la gestion des déchets à une économie des ressources

Levier 4 : Faire émerger les nouveaux métiers, compétences et formations nécessaires à l'économie circulaire

Levier 5 : Faire de la commande publique un moteur de l'économie circulaire

AXE 2. Engager les secteurs de l'économie francilienne dans la relance verte, circulaire et solidaire

Levier 6 : Accélérer et massifier la prise en compte de l'économie circulaire dans les activités économiques

Levier 7 : Lutter contre le gaspillage alimentaire, amplifier les circuits courts et le retour au sol de la matière organique

Levier 8 : Mettre l'économie circulaire au cœur des chantiers franciliens et des politiques d'aménagement

Levier 9 : Faire de l'économie circulaire un facteur d'attractivité des secteurs culturel, sportif et touristique

Levier 10 : Mobiliser l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour l'économie circulaire

AXE 3. La Région agit en tant que maître d'ouvrage et s'engage directement dans ses compétences opérationnelles

Engagement 1 : Présenter un jaune « économie circulaire » dès 2021

Engagement 2 : S'engager dans une maîtrise d'ouvrage circulaire

Engagement 3 : Rendre la restauration collective exemplaire en matière d'économie circulaire

Engagement 4 : Respecter une hiérarchie de gestion des équipements usagés

Engagement 5 : Intégrer l'économie circulaire dans ses achats

Engagement 6 : Sensibiliser les agents à l'économie circulaire

Engagement 7 : Mobiliser la coopération européenne et internationale en faveur de l'économie circulaire

Engagement 8 : Mobiliser l'ensemble des politiques régionales pour veiller à l'intégration des principes de l'économie circulaire

Engagement 7

Mobiliser la coopération européenne et internationale en faveur de l'économie circulaire

Inscription de la thématique « favoriser la transition vers une économie circulaire » dans le Programme régional FEDER-FSE 2021-2027 avec un montant de FEDER total fléché sur cette thématique s'élevant à 25 millions d'euros.

- **Approche thématique du FEDER** : appels à projets thématiques
19 millions d'euros fléchés pour l'économie circulaire dans la maquette financière
- **Approche territoriale du FEDER** : dispositif Investissements Territoriaux Intégrés
6 millions d'euros fléchés pour l'économie circulaire dans la maquette financière

Engagement 7 de la SREC

Mobiliser les financements européens en faveur de l'économie circulaire

BILAN

APPROCHE THEMATIQUE DU FEDER :

- **Lancement de l'AAP régional FEDER** « Création et modernisation des installations de tri et de valorisation de déchets » d'une enveloppe de 10 à 12 M d'€, ouvert entre février et juin 2024 :
 - Volet 1 : Centres de tri de collectes sélectives
 - Volet 2 : Installations dédiées au réemploi et à la valorisation des autres flux de déchets
- **Bilan AAP** : 22 projets déposés, 19 projets éligibles, instruction en cours

PROCHAINES ETAPES

- **Annonce des lauréats** de l'AAP 2024 en juin 2025

Engagement 7 de la SREC

Mobiliser les financements européens en faveur de l'économie circulaire

BILAN

APPROCHE TERRITORIALE DU FEDER :

- **Intégration de l'EC dans l'AMI du dispositif « ITI »** : 11 des 12 intercommunalités franciliennes sélectionnées proposent 16 projets éligibles sur cette thématique, pour un montant de 8 M d'€ de FEDER sollicités.
- **Mise en place des Comités de Sélection et de Suivi** dans chacun des territoires lauréats depuis mars 2024 : 3 projets sélectionnés dans 3 territoires

PROCHAINES ETAPES

- **Suite des Comités de Sélection et de Suivi** : 4 CSS entre avril et mai 2025 qui vont permettre de pré-sélectionner des projets sur la thématique EC
- **Instruction réglementaire** par le service FEDER de la Région
- Validation en **Comité Régional de Programmation**
- **5 derniers projets** à sélectionner en 2025-2026